

# Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

 Rejoignez-nous!



## édito



## Nous sommes dans la dernière ligne droite

Comme vous le savez, le dossier des Climats du vignoble de Bourgogne a été formellement déposé par la ministre de la Culture et de la Communication, Madame Aurélie Filippetti, auprès de l'Unesco. Nous entrons ainsi dans une phase d'instruction formelle au niveau international. Nous tenons à souligner que nous n'en serions pas là sans votre soutien indéfectible : scientifiques, professionnels de la viticulture, élus, techniciens, habitants... que nous remercions du fond du cœur. C'est le travail d'une équipe formidable et l'engagement de plus de 57 000 adhérents au comité de soutien qui se trouve aujourd'hui récompensés.

**La candidature des Climats de Bourgogne va désormais faire l'objet d'une instruction par une équipe d'experts nommée par l'Unesco, qui se déplaceront en Bourgogne cet automne.** Ils seront très attentifs au plan de gestion que nous proposons pour garantir l'authenticité, l'intégrité et la transmission du site. Nous sommes sur un site vivant : il s'agit de maintenir un bon équilibre entre la préservation du patrimoine et le développement économique. Ils jugeront également de la mobilisation et de l'intérêt de la population pour la candidature. Le verdict de l'Unesco est attendu en juin 2015, à la 39e session du Comité du Patrimoine mondial, en Allemagne. D'ici là, ensemble, il nous faut redoubler d'enthousiasme et d'efforts pour démontrer que la Bourgogne mérite pleinement sa place sur la Liste du Patrimoine mondial ! Nous comptons sur vous pour participer à la semaine des climats et pourquoi pas, y proposer vous-même des manifestations.

Aubert de Villaine, Président et Guillaume d'Angerville, Président Délégué de l'Association pour l'inscription des Climats au Patrimoine mondial

globe  
trotter

coopération  
internationale



## 2014, un tournant international : les coopérations à l'honneur

**Au-delà de la beauté des paysages et de la qualité des crus, les Climats de Bourgogne, sont aussi l'expression à la fois unique et universelle de la culture des terroirs. Ils forment un modèle agro-culturel d'excellence compris et partagé par de nombreux pays à travers le monde. Cette conviction que les Climats de Bourgogne peuvent et doivent « parler » à l'humanité s'illustre par les liens noués à l'international, qui s'intensifieront tout au long de cette année 2014.**

Des échanges ont eu lieu en janvier avec les viticulteurs de Central Otago (**Nouvelle-Zélande**) autour du Pinot noir. Une coopération se concrétisera en mai avec les producteurs de thés de Chine de la Province du Fujian. Des rencontres sont prévues en septembre en **Afrique du Sud** autour de la protection juridique de produits de terroir et des terroirs de Rooïbos (arbre à thé). Enfin, un grand **colloque international** aura lieu en décembre, associant les représentants de sites agro-culturels du monde entier. Ce sera l'occasion de partager des expériences et d'apporter des éclairages sur la gestion patrimoniale des économies vivrières et l'importance des bénéfices associés à leur préservation et à leur valorisation.

Gestion



## Une gouvernance à l'échelle du territoire : pour débattre, concevoir et agir

**Après la signature de la Charte territoriale en avril 2011, les Climats se sont dotés, en octobre 2013, d'une Mission pour conduire la gestion du territoire. Elle réunit l'association, ainsi que les responsables et décisionnaires locaux dans une organisation politique et technique cohérente. Une avancée majeure qui constitue un atout clé pour l'inscription au Patrimoine mondial.**

Cette organisation permet la coordination des différentes collectivités du territoire des Climats, couvrant cinq intercommunalités et deux départements de la Région Bourgogne. Les différentes instances associent dans la concertation et la prise de décision un vaste panel de responsables locaux : élus, représentants de l'État, scientifiques, experts, professionnels du vin, du commerce, du tourisme et de la culture. Leur mission est d'établir et d'appliquer un plan d'action destiné à préserver, développer et transmettre le site des climats.

## La Mission Climats

Cette Mission est composée :

- D'un organe politique : **la Conférence territoriale**, qui définit les objectifs et grandes orientations du plan de gestion
- D'un organe technique : **la Commission technique permanente**, qui met en œuvre le plan de gestion à travers 4 commissions : Architecture, Urbanisme, Paysage / Tourisme et Médiation / Environnement / Économie et Développement local
- D'un organe indépendant d'animation citoyenne : **l'Association des Climats**
- **Du comité scientifique**, qui peut venir en appui et apport de connaissances pour chaque organe

## Une co-présidence élus-viticulture

Fait rare et témoignage de la volonté de construire une vision partagée en cohérence avec la réalité du site (les 40 communes de la zone centrale comprennent 85 % de terres viticoles), la Conférence territoriale est co-présidée par un représentant de la filière viticole et les maires de Dijon et Beaune. Le souhait est d'emporter l'adhésion la plus large possible des forces vives du territoire afin de pérenniser la démarche et de garantir dans le temps l'intégrité du site.



## Préserver le patrimoine bâti et paysager de la Côte

De la même manière que chaque climat est unique, chaque ville et village de la Côte se distingue par un patrimoine naturel et bâti qui lui est propre. Pour le préserver, les services de l'état disposent de différents outils permettant de trouver le bon équilibre entre protection et développement. Les dispositifs se mettent en place progressivement sur le territoire.

### POUR RESPECTER LE PATRIMOINE BATI

> **Les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)** : déjà 14 communes engagées

Créées en 2010, elles se basent sur une démarche consensuelle entre les élus locaux et l'État, portant sur la définition d'un périmètre « sur mesure » et d'un cadre de prescriptions partagé. Les études pour leur mise en place peuvent être subventionnées à 50 % par la DRAC Bourgogne.

> **Les périmètres de protection modifiés**

Ils permettent d'adapter au cas par cas la zone de protection de 500 mètres autour des monuments historiques, en l'augmentant à certains endroits ou en la réduisant à d'autres.

### POUR PRÉSERVER L'AUTHENTICITE DES PAYSAGES

> **Les sites classés « loi 1930 »**

Ils garantissent la préservation de la qualité paysagère des espaces agricoles et naturels sur le long terme, sur la base de règles précises encadrant les projets de travaux. Les simples opérations d'entretien ne sont pas concernées.

La côte méridionale de Beaune fait partie des vignobles protégés par un site classé « loi 1930 » et ce depuis 22 ans. Une même démarche est actuellement à l'étude sur le territoire de la Côte de Nuits. 19 communes sont engagées dans la réflexion. Le classement pourrait être effectif en 2017, au terme d'une concertation étroite avec les communes et d'une enquête publique, permettant à



chacun de s'exprimer sur le projet.

### > Règlement de l'implantation des panneaux publicitaires et pré-enseignes, le long des routes

Depuis 2012, 115 panneaux publicitaires et pré-enseignes en infraction ont été retirés le long des routes départementales entre Dijon et Marsannay-la-Côte et entre Beaune et Nolay. La même opération aura lieu cette année entre Vougeot et Marsannay-la-Côte.

### > Les panneaux viticoles au musée

Conformément à la loi Grenelle II, une campagne de dépose des panneaux publicitaires viticoles en entrées de villages a été lancée l'an dernier. Témoins de l'histoire de la promotion des crus, ces panneaux iront rejoindre les collections du Musée du vin de Bourgogne, à Beaune.



## Enseignant, animateur... demandez le kit pédagogique des climats !

Histoire, géographie, biologie, français, arts plastiques... chaque discipline est une occasion de comprendre les climats de Bourgogne. Afin de faciliter cette transmission, plusieurs outils sont disponibles gratuitement. Leur contenu ? Des textes scientifiques et accessibles, agrémentés de propositions d'activités pratiques et ludiques. Chaque livret pédagogique est proposé par âge, et a été conçu en adéquation avec le programme scolaire (élaboré avec CDRP Bourgogne et le comité scientifique des climats). 50 malles (kits pédagogiques) sont également disponibles dans les centres de documentation pédagogique de Bourgogne et auprès de l'association. Elles sont composées de 5 affiches pédagogiques, des livrets enseignants et d'un livret d'activités. A noter également, un livret 24 pages est disponible en librairie pour les 6-12 ans.

Pour plus de renseignements



## Semaine des climats - Enrichissez le programme de votre manifestation !

INSCRIPTION : AVANT LE 10 MARS 2014

OUVERT A TOUS : Association, collectif, particulier, institution, entreprise, syndicat viticole, étudiant, artiste, sportif, scientifique...

Parmi les lauréats, 3 « prix du jury » bénéficieront d'une bourse de 1000 €

Vous souhaitez faire partager votre vision des climats, révéler leur histoire, leurs paysages ? Participez à la « Semaine des climats », qui se tiendra du 24 mai au 1er juin. Votre manifestation pourra être retenue dans le programme officiel. Exposition, dégustation, rando dans les vignes, visite, conférence, concert... plus de 50 manifestations ont fait vivre l'édition 2013, réunissant plus de 2000 personnes. Pour 2014, c'est à vous de jouer ! **Il ne vous reste plus que quelques jours pour répondre à l'appel à projets.**

[Téléchargez l'appel à projets](#)

## Fonds climats – Un financement pour la restauration du petit patrimoine de la Côte

**Un fond annuel de 60 000 € redistribué entre différents projets**

*INSCRIPTION : AVANT LE 31 MARS 2014*

*OUVERT A : Associations, particuliers, collectivités*

Mis en place par la Fondation du Patrimoine, le Conseil général de Côte-d'Or, le Pays Beaunois et l'Association des climats de Bourgogne, ce dispositif permet de bénéficier d'aides financières et d'avantages fiscaux incitatifs pour la restauration de murets, cabotes, lavoirs, fours à pain, pigeonniers, moulins, fontaines, puits, oratoires, porches, fermes... Chaque année, plusieurs dossiers de restauration seront retenus par le Comité de sélection du « Fonds climats », sélectionnés sur plusieurs critères (intérêt patrimonial de l'édifice, respect des matériaux et savoir-faire traditionnels, visibilité depuis la voie publique... etc.).

[Télécharger le formulaire d'inscription](#)

## Trophée des climats – Récompenser la mobilisation du monde économique

**Une soirée événement valorisant les plus belles initiatives**

*INSCRIPTION : AVANT LE 30 AVRIL 2014*

*OUVERT A : Entreprises, commerçants, restaurateurs, hôteliers, viticulteurs, négociants, services publics organismes de formation, associations, syndicats et clubs économiques (ex : RECO), etc.*

Lors de la Semaine des climats sera remis le premier Trophée des climats, récompensant les meilleures initiatives mises en place par des acteurs économiques de Bourgogne qui défendent les valeurs des climats, dans le domaine de l'écologie, l'architecture, la médiation etc. Il sera remis chaque année et pourra valoriser des actions locales, nationales et internationales.

[Proposez votre projet !](#)

## agenda



### L'agenda des prochains rendez-vous

Comme le rappelle Aubert de Villaine, nous sommes dans la dernière ligne droite de la candidature des Climats au Patrimoine mondial. Tout, ou presque, se jouera d'ici début 2015. La participation et l'énergie déployée par l'ensemble des acteurs du territoire, sera décisive.

#### **Mars**

Destination Chine. Lancement d'échanges et de coopération avec les terroirs à thés de la province du Fujian.

#### **Avril**

Mise en ligne du nouveau site internet des Climats de Bourgogne

#### **24 mai-1er juin**

La semaine des Climats – 2ème édition

Au cœur de ce grand rendez-vous festif, « les Climats et moi » une exposition éphémère et monumentale d'autoportraits à laquelle chacun pourra contribuer.

#### 1er trophée des Climats

Remise des prix récompensant les meilleures initiatives locales, nationales ou internationales de valorisation des Climats de Bourgogne

#### **15-25 juin**

38e Session du Comité du Patrimoine mondial (Qatar)

Présence de l'association des Climats à Doha, afin de rencontrer les représentants des 21 États membres et anticiper les ultimes étapes de la candidature.

#### **20-21 septembre**

Journées du Patrimoine

Les journées européennes du Patrimoine hissent les couleurs des Climats de Bourgogne lors des animations et de l'ouverture au public de lieux emblématiques.

#### **Septembre**

Destination Afrique du Sud

Échanges autour de la protection juridique de produits de terroir avec le Cap Occidental, en Afrique du Sud.

#### **Automne**

Venue des experts internationaux

Visite de terrain de l'expert de l'Icomos, missionné par l'Unesco afin d'analyser la candidature des Climats au Patrimoine mondial.

#### **Décembre**

Colloque international

Lieu d'échanges et de rencontres, ce colloque réunira les représentants de sites du monde entier, qui comme les Climats de Bourgogne, sont à la fois des biens culturels et des lieux de développement économique.



## retour en images



### Rencontres techniques : partager les expériences

Chaque année, ce grand rendez-vous réunit plus de 150 professionnels, élus, experts et techniciens, afin d'échanger sur les enjeux de gestion. Aux intervenants locaux se mêlent des experts nationaux et internationaux afin d'ouvrir le débat, de pointer les expériences concluantes et clés de réussites.

Retrouvez les vidéos et interventions de l'édition du 9 décembre 2013, consacrée au tourisme

### Le mécénat, un soutien vital

La candidature compte aujourd'hui plus de 80 entreprises ambadrices, mécènes et grands mécènes, réunit ici lors de la soirée mécénat, le 4 novembre 2013, au musée des Beaux-Arts de Dijon. Ce soutien financier est capital pour penser et réaliser des projets ambitieux. Il représente près de 50 % du financement de l'Association. Pour chaque don, l'entreprise bénéficie d'une déduction fiscale de 60%. L'idée est avant tout d'associer le monde économique à la candidature et d'être dans une dynamique pro-active avec son réseau, ses collaborateurs.



Pour découvrir les différentes formules de mécénat, contactez Mme MARTINEZ, responsable communication



Dédicaces en présence de Bernard Pivot et Aubert de Villaine, le 17 novembre 2013

### Un beau livre sur les Climats de Bourgogne

Abondamment illustré par des images d'archives et les superbes photographies d'Armelle, Jean-Louis Bernuy et Michel Joly, cet ouvrage emmène le lecteur à la découverte des Climats. Ce beau livre, traduit en anglais, est un ambassadeur de la candidature au-delà de nos frontières.

*Climats du vignoble de Bourgogne, un patrimoine millénaire exceptionnel, préface de Bernard Pivot, éditions Glénat. En librairies - 49 €*

### Crédits photo

Armelle, Association des Climats de Bourgogne, Jean-Louis BERNUY, Michel JOLY et Ville de Dijon

[Se désinscrire / Unsubscribe](#)

[Création Vinium](#)